

Les thèmes de la recherche

1. Un site prestigieux et emblématique dans une région touristique proche de la capitale régionale et de l'autoroute A20 mais un site où nul vestige ne témoigne aujourd'hui de la grandeur passée.

La dimension patrimoniale, intégrée dès le départ au projet scientifique, doit revêtir diverses formes : présentation du site à travers un « circuit découverte » ; visites-conférences pour expliquer le chantier en cours ; mise en place à long terme d'un centre d'interprétation alliant l'archéologie et l'histoire, l'abbaye et ses prieurés...

2. Une archéologie de l'époque moderne.

On ne dispose d'aucun plan antérieur à la reconstruction du XVIIIe siècle ni de plan lié à cette reconstruction. On ne connaît donc ni la configuration exacte de la dernière église ni son emplacement par rapport à l'édifice antérieur. L'enjeu est donc d'abord d'ordre monumental : à quoi ressemble l'abbaye de Grandmont au moment de sa démolition ? La reconstruction du XVIIIe siècle a-t-elle laissé en élévation ou en fondation des vestiges médiévaux ?

3. Les adaptations de la fin du Moyen Age.

- Les traces de fortification et leur datation (pour l'abbaye et aussi pour le bourg).
- L'ampleur et les caractères des reconstructions des XVe et XVIe siècles.

4. Le monastère reconstruit à l'initiative d'Henri II Plantagenêt.

- Quel est l'agencement de l'espace construit ?
- Le chef d'ordre a-t-il joué un rôle de modèle pour les prieurés grandmontains ?
- Les spécificités de la vie grandmontaine a-t-elle influencé l'organisation spatiale ?
- La normalisation « bénédictine » des XIIIe et début XIVE siècles a-t-elle provoqué une modification de l'espace construit ?
- Quelle est l'organisation de la résidence palatiale construite au sein de l'ensemble monastique ?

5. Les premiers temps.

- Reste-t-il des traces de la première implantation des frères, normalement située à l'emplacement du palais d'Henri II ?

7. La reconstitution du paysage et de son évolution autour de Grandmont.

- Approche régressive avec les plans anciens, l'iconographie et les textes.
- Approche paléobotanique.
- Délimitation de "l'enclos" suivant les périodes.

8. Des inventaires.

- Les personnages inhumés dans les différents lieux de l'enclos monastique.
- Les objets d'art provenant de Grandmont avec localisation...

Le programme 2013

1. Relevé des élévations du mur de terrasse de l'abbaye, dans ses parties est, sud et ouest

Au sud et à l'est, le relevé concerne, d'une part, les limites méridionales des parcelles 74, 168, 76, 77 et 78, le long d'un chemin rural, soit environ 130 m sur une hauteur moyenne de 2,50 m, et, d'autre part, les limites orientales des parcelles 78 et 79, soit environ 60 m sur une hauteur moyenne de 1,50 m. Une exploration de la face interne du mur, avec dessins ponctuels, pourra être effectuée après autorisation des propriétaires. Selon les cas, le relevé sera effectué manuellement ou par orthophotographie. Cette exploration de la face interne peut s'avérer extrêmement fructueuse par la détection de traces de bâtiments ou d'appentis disparus.

A l'ouest, le relevé concerne les vestiges du mur situés entre les parcelles 192 et 609, soit environ 100 m sur une hauteur pouvant dépasser les 6 mètres. Nous réaliserons donc un relevé par orthophotographie avec levé de cotes à distance.

Pour affiner la chronologie relative des éléments maçonnés, des prélèvements seront réalisés : analyse des mortiers et étude pétrographique des pierres appareillées. En vue d'obtenir des datations absolues, les charbons de bois éventuellement présents dans les mortiers seront également prélevés.

La documentation graphique et photographique élaborée sera interprétée : chronologie relative, mode de construction, nature des matériaux, fonction des différentes portions du mur, relation avec l'abbaye et le bourg... Cette documentation et son analyse seront également conçues pour servir de base aux futurs travaux de consolidation. Une étude sanitaire sera réalisée par l'architecte agréé de notre équipe.

2. La réalisation d'un plan topographique de l'enclos abbatial

Ce levé concernera les parcelles suivantes : 69, 70, 72, 74, 76 à 84, 114, 115, 168, 189 à 192, 606 et 609. Il consistera en la délimitation des structures bâties existantes et en une microtopographie des zones non bâties.

Dès 2013, une prospection terrestre de l'ensemble du bourg et des environs sera effectuée pour mettre en place le programme de levé 2014. Il s'agira, plus particulièrement, de repérer tous les éléments patrimoniaux et les aménagements hydrauliques.

Une synthèse provisoire mettra en relation les résultats obtenus avec la documentation ancienne, manuscrite, iconographique et photographique pour préciser les futurs axes de recherche. On procédera également à un recalage du plan réalisé avec le cadastre actuel et, surtout, avec le cadastre dit napoléonien.

3. L'inventaire du mobilier lapidaire

Il s'agit d'inventorier un maximum d'éléments lapidaires médiévaux et modernes provenant de l'abbaye, en réemploi dans les constructions de Grandmont et des Barrys, et actuellement visibles. Les éléments remarquables seront photographiés, géo-localisés et intégrés à une base de données.

Nous compléterons l'inventaire en réalisant une prospection plus exhaustive, grâce notamment aux contacts pris avec les habitants. Ensuite, nous efforcerons d'élargir l'enquête aux communes avoisinantes.

4. Un sondage archéologique d'évaluation

Un sondage limité (4 x 4 m) sera établi dans la pâture, à l'emplacement présumé des bâtiments abbaciaux selon le cadastre dit napoléonien (parcelle n° 192). Il s'agit de déterminer le potentiel archéologique du sous-sol et d'évaluer l'état de conservation des vestiges enfouis.

Ce sondage sera installé en fonction de la possibilité ultérieure d'agrandir la surface de fouille, afin de ne pas miter le site. Il sera rebouché en fin de campagne pour ne pas endommager les structures éventuellement découvertes.

Parallèlement à ces quatre actions, un processus de valorisation pourra être entamé d'une double manière :

- étude pour l'implantation rapide d'un circuit de visite ;
- mise en place de visites guidées pour présenter le travail en cours.